



FIDUCONSULT

Société fiduciaire d'expertises et de révision – Conseils juridiques et fiscaux

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de la

FONDATION VAUDOISE DE PROBATION, Epalinges

Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025

Fiduconsult Lausanne SA Place de la Gare 4 Case postale 624 CH-1001 Lausanne
Téléphone 021 613 11 44 Téléfax 021 613 11 40 E-mail: lausanne@fiduconsult.ch

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de la

FONDATION VAUDOISE DE PROBATION, Epalinges

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation vaudoise de probation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Ce rapport annule et remplace notre précédent rapport établi le 7 mai 2026.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à l'acte de fondation, aux législations fédérales et cantonales sur les fondations et aux statuts.

Lausanne, le 22 mai 2026

FIDUCONSULT LAUSANNE SA



René Du
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Marc Borgeaud
Réviseur agréé

Annexes : - comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- proposition de répartition du résultat de l'exercice

Fiduconsult Lausanne SA Place de la Gare 4 Case postale 624 CH-1001 Lausanne
Téléphone 021 613 11 44 Téléfax 021 613 11 40 E-mail: lausanne@fiduconsult.ch

BILAN AU 31 DECEMBRE	Annexe	2025	2024
		CHF	CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Trésorerie	3	2'215'935.29	1'895'464.85
Débiteurs	4	60'807.32	186'739.20
Prêts		39'185.00	44'510.00
Autres créances à court terme	5	33'713.35	39'167.55
Actifs de régularisation		134'338.40	141'995.20
TOTAL ACTIF CIRCULANT		2'483'979.36	2'307'876.80
Actif immobilisé			
Halle Atelier TIG Carrouge, net	6	111'799.60	136'617.20
Halle Atelier Mineurs Carrouge, net	7	45'584.90	49'548.78
Immeuble Epalinges, net	8	2'352'284.26	2'400'290.04
Autres immobilisations corporelles, net	9	36'176.06	34'010.21
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		2'545'844.82	2'620'466.23
TOTAL DE L'ACTIF		5'029'824.18	4'928'343.03

BILAN AU 31 DECEMBRE	Annexe	2025	2024
		CHF	CHF
PASSIF			
Fonds étrangers à court terme			
Créanciers		646'248.66	656'032.45
Prêts bancaires, portant intérêt	10	68'000.00	68'000.00
SPEN, surveillance électronique		49'670.00	71'238.00
DGCS, compte courant		288'393.26	208'533.11
Gérance de biens		27'678.85	23'853.25
Passifs de régularisation		209'532.25	167'626.49
TOTAL FONDS ETRANGERS A COURT TERME		1'289'523.02	1'195'283.30
Fonds étrangers à long terme			
Prêts bancaires, portant intérêt	10	2'143'000.00	2'211'000.00
TOTAL FONDS ETRANGERS A LONG TERME		2'143'000.00	2'211'000.00
Fonds propres			
Capital		389'959.92	389'959.92
Réserves facultatives - Fonds de réserve	11	1'075'134.11	980'265.59
Résultat de l'exercice (avant répartition)		132'207.13	151'834.22
TOTAL FONDS PROPRES		1'597'301.16	1'522'059.73
TOTAL DU PASSIF		5'029'824.18	4'928'343.03

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE ARRETE
AU 31 DECEMBRE

	Annexe	2025	2024
		CHF	CHF
PRODUITS			
Contributions des communes		90'495.60	97'273.50
Facturation Tribunal des Mineurs		152'286.77	140'740.29
Facturation Atelier TIG		86'099.35	115'400.60
Total produits d'exploitation		328'881.72	353'414.39
Subvention du Service pénitentiaire		4'067'412.51	4'022'407.89
Subvention de la Direction générale de la cohésion sociale		601'856.30	604'477.95
Total produits étatiques		4'669'268.81	4'626'885.84
TOTAL PRODUITS		4'998'150.53	4'980'300.23
CHARGES			
Charges de personnel, net		(4'369'212.10)	(4'388'191.40)
Frais généraux du personnel		(70'381.60)	(72'845.76)
Frais de locaux, d'énergie et d'entretien		(265'051.15)	(279'360.40)
Frais administratifs		(100'596.85)	(82'205.15)
Frais d'exploitation		(193'195.03)	(192'984.50)
Frais d'informatique		(7'476.45)	(16'260.20)
TOTAL CHARGES		(5'005'913.18)	(5'031'847.41)
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT		(7'762.65)	(51'547.18)
ACTIVITES NON SUBVENTIONNEES			
Diverses charges (utilisation des fonds)		(22'811.50)	(9'304.60)
RESULTAT ACTIVITES NON SUBVENTIONNEES		(22'811.50)	(9'304.60)
RESULTAT FINANCIER			
Charges financières		(1'305.79)	(1'159.79)
RESULTAT FINANCIER		(1'305.79)	(1'159.79)
RESULTAT HORS EXPLOITATION			
Revenus d'immeuble		293'897.10	296'992.45
Charges d'immeuble		(135'047.38)	(145'222.94)
RESULTAT HORS EXPLOITATION		158'849.72	151'769.51
RESULTAT EXCEPTIONNEL, UNIQUE OU HORS PERIODE			
Produits exceptionnels, uniques ou hors période, net	12	5'237.35	62'076.28
RESULTAT EXCEPTIONNEL, UNIQUE OU HORS PERIODE		5'237.35	62'076.28
RESULTAT DE L'EXERCICE (AVANT REPARTITION)		132'207.13	151'834.22

ANNEXE POUR L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(avec comparatifs 2024)

(exprimés en francs suisses)

1. BASE ET ORGANISATION

La Fondation a été fondée le 7 novembre 2001 et a son siège à Epalinges. Elle a repris l'actif net de sa fondatrice, la Société Vaudoise de Patronage.

Son but statutaire (statuts du 3 février 2014) est de favoriser la réinsertion des personnes majeures touchées par la justice pénale et de les préserver de la commission de nouvelles infractions. Elle accomplit les autres tâches qui lui sont assignées par des dispositions légales ou réglementaires.

Son organe suprême est le Conseil de fondation, dont la composition est la suivante :

• Mme Muriel Epard, Lausanne	Présidente	Signature collective à 2
• M. Raphaël Brossard, Saint-Sulpice (VD)	Vice-président	Sans signature
• Mme Patricia Aeschlimann, Vevey	Secrétaire	Sans signature
• M. Antonello Spagnolo, Lausanne	Trésorier	Signature collective à 2
• Me Jérôme Bénédicte, Lausanne	Membre	Sans signature
• Mme Sylvie Bula, Mont-sur-Lausanne	Membre	Sans signature
• Mme Christine Chevalley, Veytaux	Membre	Sans signature
• Me Gilles Guignard, Lully (VD)	Membre	Sans signature
• Mme Jequier Julie, Lausanne	Membre	Sans signature
• M. Eric Kaltenrieder, Morges	Membre	Sans signature
• Mme Martine Monnat, Echandens	Membre	Sans signature
• M. Donovan Tésaury, Montagny-près-Yverdon	Membre	Sans signature
• M. Alexandre Viscardi, Chardonne	Membre	Sans signature

Les membres du Conseil de fondation sont bénévoles et ne perçoivent pas de rémunération.

Directeur hors conseil avec droit de signature :

• M. François Grivat, Orbe	Directeur	Signature collective à 2
----------------------------	-----------	--------------------------

L'organe chargé de la comptabilité est le service comptable de la Fondation.

L'organe de révision est Fiduconsult Lausanne SA, à Lausanne.

La Fondation est au bénéfice d'une exonération fiscale du 13 mai 1996 (accordée à la Société Vaudoise de Patronage).

La moyenne annuelle du nombre d'employés en équivalent plein temps ne dépasse pas 50.

ANNEXE POUR L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(avec comparatifs 2024)

(exprimés en francs suisses)

2. PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES

La Fondation applique les principes comptables généralement admis en Suisse.

La tenue des comptes, l'établissement du bilan et du compte de résultat ainsi que les principes d'évaluation sont régis par les dispositions du Code des Obligations (art. 957ss) ainsi que par le règlement sur la surveillance des fondations. Ils ont été établis suivant la convention de la continuité de l'exploitation.

Leasings financiers : Les immobilisations corporelles acquises par le biais de leasings financiers ne sont pas portées au bilan. Les annuités de leasing sont comptabilisées en charge durant l'exercice où elles sont échues.

3. TRESORERIE

	2025	2024
Caisses	6'484.70	5'384.90
BCV	1'320'095.19	985'213.32
UBS (1)	700'502.68	728'339.33
Postfinance	185'992.34	173'178.49
Postfinance, comptes au nom de la CSDP	2'860.38	3'348.81
Total	2'215'935.29	1'895'464.85

(1) Les avoirs déposés auprès de l'UBS SA sont remis en nantissement à ce même établissement à titre de garantie pour tous les crédits bancaires obtenus de leur part.

4. DEBITEURS

	2025	2024
Débiteurs	23'645.87	149'577.75
Débiteurs projet pilote	7'267.26	7'267.26
Débiteurs projet pilote - canton de Vaud	29'894.19	29'894.19
Total	60'807.32	186'739.20

ANNEXE POUR L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(avec comparatifs 2024)

(exprimés en francs suisses)

5. AUTRES CREANCES A COURT TERME

	2025	2024
Services carte Viseca	0.00	1'171.20
Avoir machine à affranchir IFS	2'028.30	3'163.10
Garanties	1'789.00	1'789.00
Caisse AVS/AI/APG	26'504.85	27'184.75
Generali LAA/PGM	3'391.20	5'859.50
Total	33'713.35	39'167.55

6. HALLE ATELIER TIG CARROUGE

Cette halle est construite sur un terrain en droit de superficie sur une partie de la parcelle n° 356 sise sur la commune de Carrouge. Elle porte le n° de parcelle 702 et sa surface est de 2'573 m2. Son estimation fiscale se monte à CHF 430'000.00.

La durée du droit de superficie est de 50 ans dès la date de l'inscription au Registre foncier (octobre 2003). Une redevance annuelle indexée sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation est due.

Cette parcelle est grevée d'une cédule hypothécaire en 1er rang de CHF 300'000.00 qui est nantie auprès de l'UBS SA, en garantie de son prêt hypothécaire (note 10).

Une hypothèque légale en faveur de la superficiante, la commune de Carrouge, en garantie du paiement des redevances, d'un montant de CHF 21'213.00, est inscrite en 2ème rang.

Le mouvement de ce compte est le suivant :

	2025	2024
Coût de construction	480'939.20	496'035.10
Amortissements cumulés au 1er janvier	(359'417.90)	(347'538.14)
Amortissement de l'exercice	(9'721.70)	(11'879.76)
Total	111'799.60	136'617.20

ANNEXE POUR L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(avec comparatifs 2024)

(exprimés en francs suisses)

7. HALLE ATELIER MINEURS CARROUGE

Une annexe mitoyenne à la halle TIG a été construite à Carrouge. Son estimation fiscale est comprise avec celle de l'atelier TIG (note 6). Le détail de ce compte est le suivant :

	2025	2024
Frais de construction	144'137.00	144'137.00
Amortissements cumulés au 1er janvier	(94'588.22)	(90'279.65)
Amortissement de l'exercice	(3'963.88)	(4'308.57)
Total	45'584.90	49'548.78

8. IMMEUBLE EPALINGES

Cet immeuble est construit sur la parcelle n° 96 sise sur la commune d'Epalinges. Sa surface est de 1'336 m2 et son estimation fiscale se monte à CHF 4'770'000.00.

Cette parcelle est grevée d'une cédule hypothécaire en 1er rang de CHF 3'000'000.00 qui est nantie auprès de l'UBS SA, en garantie de ses prêts bancaires (note 10).

Le mouvement de ce compte est le suivant :

	2025	2024
Prix d'achat	2'400'000.00	2'400'000.00
Travaux d'assainissement	1'735'541.15	1'735'541.15
Utilisation partielle du fonds de rénovation	(593'467.40)	(593'467.40)
Amortissement extraordinaire (don de la Loterie Romande)	(250'000.00)	(250'000.00)
Amortissements cumulés au 1er janvier	(891'783.71)	(842'798.22)
Amortissement de l'exercice	(48'005.78)	(48'985.49)
Total	2'352'284.26	2'400'290.04

ANNEXE POUR L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(avec comparatifs 2024)

(exprimés en francs suisses)

9. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025	2024
Mobilier et machines, net	5'389.50	7'699.28
Matériel informatique, net	6'408.66	10'681.10
Véhicules, net	24'377.90	15'629.83
Total	36'176.06	34'010.21

10. PRETS BANCAIRES

	2025	2024
UBS SA, emprunt hypothécaire (immeuble Epalinges)	1'520'000.00	1'560'000.00
UBS SA, emprunt hypothécaire (halle atelier TIG, Carrouge)	146'000.00	154'000.00
UBS SA, prêt Saron 3 mois (immeuble Epalinges)	545'000.00	565'000.00
Total	2'211'000.00	2'279'000.00
Dont : Part à court terme	68'000.00	68'000.00
Part à long terme	2'143'000.00	2'211'000.00
Total	2'211'000.00	2'279'000.00

Ces emprunts sont garantis par des cédules hypothécaires et par le nantissement des avoirs bancaires déposés auprès de l'UBS SA.

11. FONDS DE RESERVE

	2025	2024
Fonds "Rénovation immeuble"	528'734.53	498'734.53
Fonds "Rénovation Atelier Mineur"	30'039.95	25'003.83
Fonds "Informatique"	90'000.00	90'000.00
Fonds "Aide à la clientèle"	126'494.73	126'465.03
Fonds "Objectif désistance"	39'864.90	40'062.20
Fonds "Rénovation Atelier"	200'000.00	200'000.00
Fonds "Restructuration et Développement"	60'000.00	0.00
Total	1'075'134.11	980'265.59

ANNEXE POUR L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(avec comparatifs 2024)

(exprimés en francs suisses)

12. PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PERIODE

	2025	2024
Remboursement frais de fonctionnement CLP	3'600.00	6'442.50
Dissolution provisions exercice antérieur	1'271.00	3'304.75
Rétrocession taxe CO2 AVS	0.00	2'635.25
Produits du canton de Genève en lien avec le Projet OD	0.00	31'977.60
Produits exercices antérieurs	0.00	14'672.20
Autres produits	366.35	3'043.98
Total	5'237.35	62'076.28

13. ENGAGEMENTS DE LEASINGS HORS BILAN

	2025	2024
Multilease AG, Toyota, échéance novembre 2030	42'589.15	0.00
Total	42'589.15	0.00

14. DETTE ENVERS L'INSTITUTION DE PREVOYANCE

Le montant dû par la société au titre de la prévoyance professionnelle est de CHF 0.00 (2024 : CHF 0.00).

15. AMORTISSEMENTS

Les charges d'amortissement enregistrées dans le compte de résultat se montent à CHF 74'525.56 (2024 : CHF 86'014.12).

16. AUTRES INDICATIONS PREVUES PAR LA LOI

Il n'y a pas d'autre indication prévue par la loi à mentionner dans l'annexe aux comptes annuels.

PROPOSITION DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE	2025	2024
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice (avant répartition)	132'207.13	151'834.22
Attribution au fonds "Rénovation immeuble"	(50'000.00)	(30'000.00)
Attribution au fonds "Rénovation atelier"	(50'000.00)	0.00
Attribution au fonds "Aide à la clientèle"	0.00	(5'000.00)
Utilisation du fonds "Aide à la clientèle"	5'432.40	4'970.30
Attribution au fonds "Objectif désistance"	(20'000.00)	(4'000.00)
Utilisation du fonds "Objectif désistance"	17'379.10	4'197.30
Attribution au fonds "Informatique"	(6'000.00)	0.00
Attribution au fonds "Restructuration et Développement"	0.00	(60'000.00)
Rétrocession aux subventionneurs	(29'018.63)	(62'001.82)
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION A REPORTER A NOUVEAU (CAPITAL)	0.00	0.00
Capital en début d'exercice	389'959.92	389'959.92
Résultat de l'exercice reporté à nouveau	0.00	0.00
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	389'959.92	389'959.92